TROPHÉE BUZULZO / GOULIAT BPGO

DIMANCHE 13 AOÛT 2023

Grade 5C

ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE HABITABLES 2021 – 2024

Trophée Buzulzo – Gouliat Cup BPGO

Yacht-club de Trébeurden – Ecole de Voile Locquirec

I - RÈGLES

I.1 Coucher du soleil 21 h 33 et du lever du soleil 07 h 04 (UTC + 2).

I.2 Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile 2021/2024.
- les prescriptions de la Fédération Française de Voile.

II - AVIS AUX CONCURRENTS

II.1 Le tableau officiel d'information est situé au Yacht-club de Trébeurden et à l'école de voile de Locquirec

II.2 Avis mis en ligne **http://yachtclub-trebeurden.com et sur https://www.evlocquirec.fr/**

III - PROGRAMME DES COURSES

III.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

III.2 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour de la régate : 16 h 30

Samedi 12 Août 2023 au Yacht-Club de Trébeurden

- **17 h. à 20 h 00 :** inscriptions au Yacht-club de Trébeurden 40 €, (l'inscription comprend, deux nuits consécutives Au port de Trébeurden et la participation au barbecue le dimanche soir).
- **14 h. à 18 h 00 :** inscriptions à l'école de voile de Locquirec 40 €, (l'inscription comprend, deux nuits consécutives Au port de Trébeurden et la participation au barbecue le dimanche soir).
-

Dimanche 13 Août 2023

- **08 h 30 :** Briefing.
- **09 h 30 :** Sortie du Port.
- **10 h 00 :** A disposition du bateau Comité sur la Zone Ouest four (situé à 3 milles de la bouée Ar Gouredec)
- **13 h 00** (environ) : Débarquement sur une plage abritée pour un pique-nique à prévoir par les Concurrents.
- **14 h 30** (environ)) : Signal d'avertissement de la dernière manche.
- 19h 00 (environ) : Résultats à L'école de voile de Locquirec pour la Gouliat BPGO
- **19 h 00** (environ : Arrivée au port de Trébeurden – fermeture 22 h 09.
- **20 h 00** (environ) : Résultats et Barbecue à La maison de la Mer pour le Trophée Buzulzo

IV - PAVILLONS DE CLASSE

IV. 1 - Les pavillons de classe sont : **Pavillon N pour les bateaux dont le groupe OSIRIS net est supérieur ou égal à 18.**
Pavillon C pour les bateaux dont le groupe OSIRIS net est inférieur ou égal à 20.

V - PARCOURS

V. 1 **- Signaux** définissant les parcours à effectuer affichés sur le tableau arrière du bateau comité.

VI- MARQUES

VI. 1 **- Marques de départ :** Défini dans le cahier de parcours

VI. 2 **- Marques de parcours et de dégagement :** Marque de balisage ou cylindrique ou sphérique de couleur Orange ou jaune.

VI. 3 **- Marques de changement de parcours :** Pas de marque.

VI. 4 **- Marques d'arrivée :** selon la définition dans le cahier de parcours : entre le bateau comité et une bouée.

VII - DÉPART

VII.1 - La ligne de départ sera entre le mât portant un pavillon orange du bateau comité et une bouée orange Ou jaune.

VII.2 - Les bateaux identifiés OCS seront communiqués sur le canal V.H.F. 06.

VIII - ARRIVÉE

Selon la définition dans le cahier de parcours : Entre le bateau comité et une bouée orange.

IX - SYSTÈME DE PÉNALITÉ

IX - La RCV 44.1 est modifiée pour par une pénalité d'un tour (un virement et un empannage).

X - RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

X. 1 - Le secrétariat du jury est situé à la maison de la mer à Trébeurden ou à l'école de voile de Locquirec.

X. 2 - Heure limite du dépôt des réclamations 1 heure après l'arrivée du dernier.

X. 3 - Les concurrents doivent indiquer leurs éventuelles intentions de protester au bateau comité de course Assurant l'arrivée et hisser un pavillon rouge.

XI - CLASSEMENT

XI. 1 - 1 course doit être validée pour valider la compétition.

XI. 2 - Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps Sans prise en compte de vents légers.

XI. 3 - Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés à 20 h 00 le 13 août 2023. Deux classements seront affichés Buzulzo et Gouliat BPGO sur le même parcours

XII - RÈGLES DE SÉCURITÉ

XII. 1 - Un émargement (sortie) pourra être mis en place suivant les modalités au Yacht-club de Trébeurden où De l'école de Voile de Locquirec
L'émargement retour sera effectué par le bateau comité.

XII. 2 - Canal V.H.F. utilisé en course : canal 06.
Merci de contacter le comité de course par V.H.F. téléphone ou S.M.S. en cas d'abandon ou de besoins.

XII. 3 - Fermeture de la ligne 18 h. 30.

XIII - BATEAU OFFICIEL

XIII. Le bateau officiel sera identifié par un pavillon Yacht-Club de Trébeurden.

XIV - PRIX

XIV. 1 - Des prix seront distribués à la maison de la mer à Trébeurden à la suite des résultats le dimanche En fin d'après-midi, et à Locquirec pour la Gouliat Cup BPGO

XV - DÉCISION DE PARTICIPER

- La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule Responsabilité.
- En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge L'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

- Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en annexe Parcours (ceci modifie la RCV 32).

- Si le bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le « pavillon de série » des séries concernées (ceci modifie les signaux de Course) se tient près d'une des marques du parcours, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.
- Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

- Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons « S sur H » accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le « pavillon de série » des séries concernées (ceci modifie les signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée.
Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F.
- Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

ARBITRES DÉSIGNÉS

- Président du comité de course : Mr Goulven Joubaud.
- Président du jury : Mr Laurent Grimaud.

MARÉES À TRÉBEURDEN

(À titre incdicatif)

	MATIN					SOIR				
	PM	BM	OUV.	FERM.	COEFF.	PM	BM	OUV.	FERM.	COEFF.
VENDREDI 11 AOÛT 2023	02 h. 39	09 h. 06	10 h. 37	20 h. 35	38	15 h 21	21 h. 13	23 h. 31	09 h. 10	39
SAMEDI 12 AOÛT 2023	04 h. 07	10 h. 32	12 h. 08	21 h. 30	41	16 h. 39	23 h. 11			45
DIMANCHE 13 AOÛT 2023	05 h. 16	11 h. 37	01 h. 05	09 h. 54	50	17 h. 37	00 h 09	13 h.28	22 h. 09	54